



Repenser l'insertion des jeunes dans le monde du travail

Un impératif qui mérite une réponse structurelle plutôt qu'un empilement de réformes sectorielles.

L'insertion des jeunes diplômé·es dans le monde du travail est devenu un défi majeur. Depuis plusieurs années, la réponse publique repose principalement sur une accumulation de réformes libérales, présentées comme de nouvelles opportunités pour financer des études devenues inabordable. L'apprentissage, profondément réformé en 2018, en est l'exemple le plus emblématique. Vendu comme un levier d'émancipation et d'autonomie, il a certes permis à certain·es étudiant·es d'échapper à une précarité extrême ou d'accéder à des parcours professionnels enrichissants. Cependant, ces bénéfices ne doivent pas masquer les limites de la réforme, notamment l'essor massif de structures privées, dont la part d'étudiant·es est passée de 21 % en 2018 à 26 % en 2024-2025, fragilisant l'enseignement supérieur public et contraignant les étudiants qui en sont issus à multiplier expériences professionnelles et académiques pour répondre aux exigences des recruteurs. Parallèlement, les aides publiques allouées aux entreprises se sont multipliées sans conditionnalité suffisante. Elles ont permis la constitution d'une main-d'œuvre à faible coût, notamment issues de grandes écoles, sans répondre à l'objectif initial d'égalité des chances portées par le dispositif d'alternance.

Ces dynamiques contribuent à un phénomène préoccupant : le durcissement du marché du travail pour les jeunes diplômé·es, dont le taux de chômage atteint près de 19 % chez les 15-24 ans, soit largement au-dessus de la moyenne nationale. De nombreux jeunes diplômé·es, notamment parmi les apprentis sortant d'un CAP à BTS, se retrouvent contraints d'enchaîner alternances et stages avant d'accéder à un emploi stable : selon un rapport de 2024, 74 % étaient en emploi deux ans après la sortie, mais seulement 70 % de ces emplois étaient en CDI. L'insertion professionnelle devient ainsi un parcours d'obstacles, marqué par une instabilité prolongée. Face à ces constats, une transformation structurelle s'impose. Elle doit reposer sur plusieurs axes :

Premièrement, améliorer l'accompagnement à la sortie des études. Un parcours structuré d'aide à l'insertion doit être proposé à chaque diplômé·e, afin d'éviter les choix professionnels par défaut et de mieux préparer la transition vers l'emploi.

Deuxièmement, encadrer strictement l'usage des stagiaires et des alternant·es. Les missions confiées doivent relever de l'apprentissage réel et non de la substitution d'un emploi. Un audit annuel par entreprise comparant nombre d'alternant·es et recrutements en CDI permettrait de rendre visibles les pratiques vertueuses comme les abus. Les stages hors cursus doivent être strictement régulés pour éviter qu'ils deviennent un passage obligé vers l'emploi plutôt qu'une expérience encadrée. Dans les entreprises de plus de 250 salariés, un quota minimal d'offres junior en CDI doit être instauré, avec des exemptions spécifiques pour les secteurs où cela s'avère objectivement impossible.

Enfin, améliorer la transparence et la qualité des formations. Les établissements devraient publier des indicateurs d'insertion standardisés à 6, 12 et 24 mois. Un système d'alerte permettrait d'identifier immédiatement les formations dont les diplômé·es retournent massivement vers une alternance faute de perspectives stables.

Répondre aux enjeux d'insertion des jeunes suppose donc plus qu'un ajustement technique. Il s'agit de repenser l'équilibre entre régulation publique, responsabilité des entreprises et qualité de l'enseignement supérieur. C'est une condition indispensable pour offrir aux nouvelles générations un accès réel à l'autonomie et à un emploi digne.